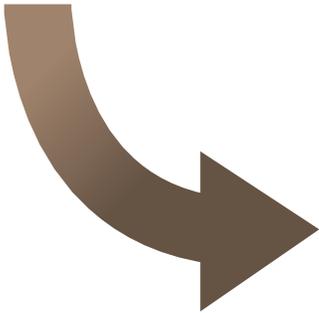




FOIRE AUX QUESTIONS SUR LES DÉCHETS ALIMENTAIRES





FOIRE AUX QUESTIONS

LES DECHETS ALIMENTAIRES, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Il s'agit :

- des restes de préparation de repas ;
- des restes de repas (y compris sachets de thé en papier, marcs de café avec filtres) ;
- des aliments périmés sans emballage.

C'est simple : tous les déchets liés à l'alimentation, sans leurs emballages.

LES DÉCHETS ALIMENTAIRES, C'EST QUOI ?

The infographic is divided into four quadrants on a light blue background. The top-left quadrant shows various food preparations like orange peels and mushroom stems, labeled 'Préparations de repas'. The top-right quadrant shows food remains including vegetable peels, a fish skeleton, and bones, labeled 'Restes de repas (épluchures, os, arêtes, coquilles...)'. The bottom-left quadrant shows a wedge of moldy cheese and a loaf of bread, labeled 'Produits alimentaires périmés sans emballage'. The bottom-right quadrant shows a tea bag and a coffee filter, labeled 'Thé (sachet et vrac)' and 'Café (marc et filtre)'. The 'sytom' logo is in the bottom left, and a circular logo with a recycling symbol is in the bottom right.

Préparations de repas

Restes de repas (épluchures, os, arêtes, coquilles...)

Produits alimentaires périmés sans emballage

Thé (sachet et vrac)

Café (marc et filtre)

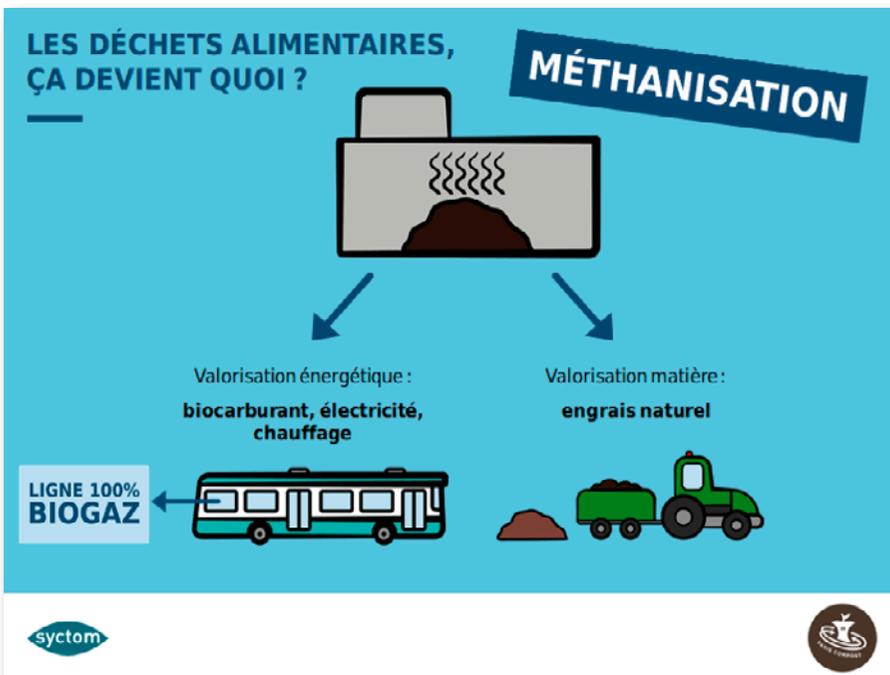
POURQUOI TRIER LES DECHETS ALIMENTAIRES ?

- Pour éviter qu'ils soient incinérés : les déchets alimentaires contiennent plus de 70 % d'eau et représentent jusqu'à un quart des déchets de la poubelle verte, destinés à l'incinération. Triers nos déchets alimentaires pour éviter le gaspillage d'énergie qui consiste à brûler de l'eau !

- Parce que la législation évolue en faveur du tri des déchets alimentaires afin qu'ils soient valorisés en biogaz et en engrais naturels pour le retour à la terre. D'ici 2025, la « loi de transition énergétique pour une croissance verte » imposera aux collectivités de proposer une solution aux habitants pour la valorisation des déchets alimentaires avec un retour à la terre.

QUE DEVIENNENT LES DECHETS ALIMENTAIRES ?

- Une fois collectés séparément, ils sont orientés vers une usine de méthanisation pour produire de l'énergie (le biogaz pour nos bus par exemple) et de l'engrais naturel pour enrichir les terres agricoles et éviter ainsi le recours aux engrais chimiques ;



- Autre mode de valorisation possible : le compostage. Le procédé de transformation est dit « aérobie » (en présence d'oxygène), contrairement à la méthanisation qui est une réaction « anaérobie ».

**LES DÉCHETS ALIMENTAIRES,
ÇA DEVIENT QUOI ?**

COMPOSTAGE



**Compost vendu
aux agriculteurs
pour enrichir les sols**



sycotom



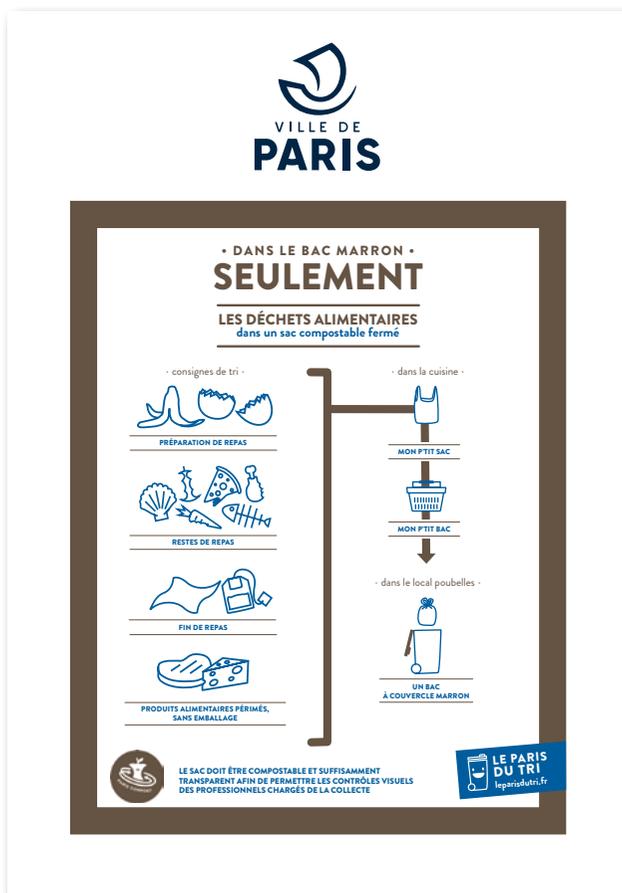
COMMENT SE DEROULE LA MISE EN PLACE DE CETTE NOUVELLE COLLECTE ?

1. Les conteneurs à couvercle marron d'une capacité de 120 litres sont livrés dans ou devant les immeubles, avec mention des jours de collecte ;
2. La livraison des bacs est suivie d'un affichage annonçant qu'un porte à porte aura lieu durant les 3 semaines suivantes, pour remise d'un kit de tri aux habitants ;
3. Les équipes en charge du porte à porte viennent remettre le kit aux habitants et aux gardien-ne-s (les agents sont identifiables et munis d'une lettre d'accréditation). Le kit est composé :
 - d'un « P'tit bac » d'une capacité de 7 litres (l'équivalent d'une poubelle de salle de bain). Il est ajouré pour favoriser l'évaporation de l'eau contenue dans les déchets alimentaires et ralentir leur dégradation ;

- de 2 rouleaux de 30 sacs transparents et compostables ;
- d'un guide du tri ;
- d'une carte de contact du service local de propreté.

Si personne n'est présent, le kit est déposé devant la porte ou à la loge.

Une affiche rappelant les consignes de tri est mise en place dans les locaux poubelles :



- Vous pouvez commencer à trier dès votre kit reçu : la 1^{ère} collecte a lieu dans les jours qui suivent la distribution, aux jours indiqués sur le bac à couvercle marron présent dans le local poubelle.

COMMENT PRATIQUER CHEZ SOI AU QUOTIDIEN ?

Trier ses déchets alimentaires, c'est prendre l'habitude de les détourner de la poubelle verte, en suivant quelques recommandations !

- Les déchets alimentaires doivent être déposés dans des **sacs compostables et transparents**. Important : les sacs en plastique et les sacs opaques sont interdits : cela conduirait à refuser le conteneur lors de la collecte. 2 rouleaux de 30 sacs de 12 litres vous sont remis avec le kit de tri. Par la suite, vous pouvez réemployer les sacs provenant des rayons fruits et légumes. Vous pouvez également en acheter en ligne, et des enseignes telles que Franprix et Monoprix en commercialisent. Pour des raisons liées aux caractéristiques des bennes de collecte et à la réglementation, ne jetez pas vos déchets alimentaires en vrac dans le bac marron ;
- Nous conseillons de déposer le sac, fermé, **tous les 2 jours** dans le conteneur à couvercle marron pour éviter les désagréments ;



- Lavez régulièrement le p'tit bac (il passe au lave-vaisselle) ;

- Ajoutez des textiles de cuisine (essuie-tout, filtres à café, serviettes en papier), des boîtes à œufs ou rouleaux de carton en morceaux : ils permettent d'**absorber les jus** (les déchets alimentaires contiennent plus de 70 % d'eau) et limitent les désagréments comme la présence de moucheron ;
- C'est un geste quotidien, même les petites quantités méritent d'être valorisées. Un trognon de pomme ne pèse que quelques grammes, mais imaginons que chaque Parisien mange une pomme par jour : 2 millions de trognons sont alors produits quotidiennement. Le volume passe de quelques grammes à l'échelle individuelle, à plusieurs tonnes à l'échelle collective ;
- **En période chaude** : si malgré vos bonnes pratiques vous subissez des désagréments, vous pouvez être tenté d'interrompre le tri des déchets alimentaires. Le risque est de ne jamais le reprendre... Optez momentanément pour le tri différencié en détournant les déchets très « odorants » qui reprendront temporairement le chemin de l'incinérateur. Continuez à déposer les trognons de pommes, épluchures, coquilles d'œuf dans le p'tit bac. Vous reprendrez par la suite le tri intégral.

Mais pensez-y : qu'ils soient déposés dans la poubelle habituelle ou dans le p'tit bac, certains déchets sentent mauvais...

LES BONNES PRATIQUES



Déchets alimentaires
> 70% d'eau

ASTUCES



Absorber les jus



EST-CE QUE TOUS LES IMMEUBLES DU 19^e ARRDT SONT CONCERNÉS PAR LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

Une visite de tous les locaux poubelles a été effectué en début d'année. Seuls les immeubles dont les locaux ont été jugés suffisamment grands pour accueillir un bac supplémentaire seront équipés pour cette nouvelle collecte. Pour savoir si le vôtre est concerné, consultez la cartographie en ligne en suivant ce lien :

<https://www.paris.fr/pages/collecte-des-dechets-alimentaires-7092>

Si votre immeuble n'est pas doté alors que vous pensez que cela est possible, contactez le service de la propreté du 19^e arrondissement.

QUAND LA COLLECTE COMMENCERA-T-ELLE DANS VOTRE RUE ?

La collecte a commencé au début du mois d'octobre dans les quartiers du sud de l'arrondissement. Elle est déployée progressivement vers le nord. Elle sera effective fin novembre – début décembre sur tout le 19^e. Pour connaître plus précisément la période de démarrage dans votre quartier, consultez la cartographie en ligne en suivant ce lien :

<https://www.paris.fr/pages/collecte-des-dechets-alimentaires-7092>

QUELS SONT LES JOURS DE COLLECTE DES BACS À COUVERCLE MARRON ?

La collecte a lieu 2 fois par semaine le matin : les lundi et jeudi, les mardi et vendredi, les mercredi et samedi, en fonction des quartiers (les conteneurs sont livrés avec mention des jours de collecte). Pour connaître les jours de collecte dans votre rue, consultez la cartographie en ligne en suivant ce lien :

<https://www.paris.fr/pages/collecte-des-dechets-alimentaires-7092>

COMPOSTAGE ET LOMBRICOMPOSTAGE INDIVIDUELS OU COLLECTIFS - DÉCHETS ALIMENTAIRES : QUELLE DIFFÉRENCE ?

L'un n'empêche pas l'autre ! Les dispositifs sont complémentaires : le compost et le lombricompost acceptent essentiellement des déchets végétaux, alors que les déchets alimentaires sont constitués de déchets végétaux et animaux. Vous pouvez donc très bien continuer à pratiquer le compostage ou lombricompostage, et trier vos déchets animaux pour participer à la collecte des déchets alimentaires.

LES DÉCHETS DE JARDINAGE SONT-ILS ACCEPTÉS À LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES ?

Non, car les déchets ligneux du type branchages, tiges et résidus de taille peuvent compromettre le processus de méthanisation. Ces déchets verts peuvent être évacués petit à petit dans le bac vert, ou déposés à la déchèterie de Romainville - 62, rue Anatole France - tél. : 01 40 13 17 00.

LA LITIÈRE POUR CHATS EST-ELLE ACCEPTÉE ?

Non, même si elle est compostable

À TERME, EST-CE QUE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SERA MISE EN PLACE DANS TOUS LES ARRONDISSEMENTS ?

Cette collecte existe dans les 2^e et 12^e arrondissements depuis 2017. Elle se déploie maintenant dans le 19^e. Elle sera progressivement mise en place sur tout le territoire parisien

LES GESTIONNAIRES D'IMMEUBLES ET LES GARDIENS ONT-ILS ÉTÉ INFORMÉS ?

Oui. Tous les gestionnaires d'immeubles du 19^e arrondissement ont reçu un courrier les informant de la mise en œuvre de la collecte des déchets alimentaires,

avec des recommandations pour les gardien-ne-s ou sociétés de nettoyage. Les gardien-ne-s employé-e-s des principaux bailleurs sociaux (Paris Habitat, RIVP, etc...) ont participé à des sessions de formation

QUEL EST LE RÔLE DES GARDIEN-NE-S D'IMMEUBLES ?

- Par mesure d'hygiène, ils – elles sont invité-es à présenter les bacs à couvercle marron 2 fois par semaine à la collecte, même pour un fond de conteneur. Les déchets alimentaires évoluent rapidement, c'est pourquoi les bacs doivent être vidés le plus souvent possible
- Pour la même raison, l'entretien du bac est indispensable : il s'agit d'une obligation réglementaire, mais aussi d'une nécessité pour éviter les odeurs, et ainsi encourager la participation au tri
- Ils - elles veillent à ce que les consignes de tri soient bien visibles dans les locaux poubelles

**Pour tout besoin d'information complémentaire,
contactez le service local de propreté au 01 53 72 54 00**

<https://www.paris.fr/pages/collecte-des-dechets-alimentaires-7092>



